

Séance du :

10/04/2025

Date de la convocation :

01/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025_08	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril à 15h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves -- LAUGIER Lucette et TROIN François

Absents excusés : Mme LUCAS_Aurore ayant donné procuration à M. Yves CAMOIN
Mme GRANDAZZI Sandrine ayant donné procuration à Mme Lucette LAUGIER
Mme GAYMARD Marie-José ayant donné procuration à Mme Chantal BAIN
M. BIGHETTI de FLOGNY Charles

Secrétaire de séance : Mme LAUGIER Lucette

Objet : Budget de la Station de distribution de Carburant: Affectation du résultat 2024

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-21 et L 2343-1 et 2. et R.2343.1 à R 2343.10,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28/03/2024, n° 2024_14 approuvant le Budget Primitif 2024,
- Vu la délibération de ce jour, approuvant le compte Financier Unique 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal , décide de

- l' AFFECTATION des résultats de l'exercice 2024 :

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	46 051,09
Résultats antérieurs reportés Ligne 002	102 208,92
Résultats à affecter	148 260,01
Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
Besoin de financement	
TOTAL à REPORTER	148 260,01
Affectation en réserves R 1068 en investissement	
Report en investissement R 002	
Report de fonctionnement R002	148 260,01

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 14 AVR. 2025
et publication le: 14 AVR. 2025
Le Maire



Le Maire
A. BARALE

